

Les taux de la fin de l'année 2019

La tendance des taux

2019, année de tous les records

En ce dernier mois de l'année 2019, les barèmes de nos partenaires bancaires restent globalement stables. A l'image de toute l'année 2019, le contexte reste très favorable pour les emprunteurs même si dans le détail, on observe une très légère tendance haussière des taux du marché, entre 0,05% pour les durées de 10 et 20 ans, et 0,10% concernant les emprunts de 15, 25 et 30 ans.

En effet, sur les 22 barèmes reçus, 14 augmentent très légèrement, 5 sont à la baisse et 3 restent inchangés. Pas d'augmentations faramineuses donc, mais plutôt une clôture de l'exercice 2019 qui reflète le caractère exceptionnel qu'a revêtu l'année tout entière. Au meilleur moment de l'année, soit en septembre 2019, on a pu emprunter au taux incroyablement bas de 0,58% sur 20 ans pour les taux mini, soit une baisse de 0,54% en un an. A titre de comparaison, le taux accordé aux meilleurs profils en septembre 2018 était à 1,12%. **Un bilan très positif pour les porteurs de projets immobiliers !**

0,77% sur 20 ans

Durée (ans)	Taux max	Taux du marché	Taux min
7	1.73%	0.65%	0.14%
10	2.03%	0.80%	0.36%
15	2.28%	1.00%	0.56%
20	2.63%	1.15%	0.77%
25	2.25%	1.45%	0.95%
30	2.80%	1.85%	1.12%

Mis à jour le 04-12-2019, taux comparés par rapport au 05-11-2019



Analyse d'Ulrich Maurel, porte-parole d'Empruntis

A l'instar du mois de novembre, les taux de décembre poursuivent une très légère hausse qui témoigne d'une stabilisation globale. « Cette timide hausse s'explique entre autres par l'engorgement des banques. De très nombreux dossiers ont été déposés cette année, le secteur étant boosté par des conditions et un climat plus que favorables : recul du chômage, allongement des durées d'emprunts, baisse du pourcentage de l'apport, et enfin des OAT toujours proches de zéro malgré une hausse globale de 40 centimes sur ces derniers mois » analyse Ulrich Maurel, porte-parole d'Empruntis. De fait, les durées de traitement s'allongent et certaines banques annoncent un délai pouvant aller jusqu'à 60 jours, alors que traditionnellement, les emprunteurs pouvaient compter sur un accord de principe dans un délai compris entre 24h et une semaine maximum.

Dans ce contexte, faire appel à un courtier Empruntis s'avère un choix judicieux. Il pourra diriger les emprunteurs vers nos derniers partenaires bancaires proposant encore des baisses des taux.

Quels taux en 2020 ?

Les prévisions à la hausse ou à la baisse concernant les taux sont toujours très difficiles. Néanmoins, tout laisse à croire qu'aucun bouleversement majeur n'interviendra en 2020. Nos nombreux partenaires bancaires vont certainement confirmer une stabilisation voire une très légère augmentation de leurs taux, ce qui n'entachera pas le caractère historique des taux incroyablement bas que nous connaissons ces dernières années.

Contact presse : Agence Rumeur Publique / Lucie Daudigny lucie@rumeurpublique.fr +33 (0)1 82 28 37 27 / +33 (0)6 77 20 71 11

